

APPEL À PROJETS 2026 | EXPOSITION

LA VISITATION CENTRE CULTUREL | VILLE DE PERIGUEUX



Date limite de dépôt des dossiers :
30 septembre 2025

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Périgueux réaffirme son soutien à la création artistique et aux artistes contemporains, soucieuse de favoriser la fréquentation sensible des œuvres, de privilégier et d'encourager la rencontre entre les artistes et les habitants.

Cet appel à candidatures pour les salles d'exposition de La Visitation | Centre culturel s'adresse à des artistes professionnels d'envergure régionale et nationale et s'inscrit dans une volonté de programmation en arts visuels tout au long de l'année.

La Visitation | Centre culturel

Situé en cœur de ville, le centre culturel de la Visitation est un équipement de la ville de Périgueux. Il accueille le conservatoire de musique, l'école municipale d'arts plastiques, ainsi que les activités d'associations culturelles.

Le lieu comporte deux espaces d'exposition :

- une salle dans le bâtiment principal (ancien couvent) de 75m²,
- une chapelle désacralisée de 82 m² qui accueille expositions et performances depuis plus de 20 ans.

(En annexe photo/plan des salles d'exposition avec les dimensions)

Objet de l'appel à projet : deux expositions temporaires de deux mois

Le présent appel à projet s'adresse aux artistes plasticiens, souhaitant diffuser leurs travaux. Il constitue un soutien à la diffusion de la création plastique contemporaine. Il s'agit de contribuer à la diffusion, comme à la valorisation des pratiques et démarches artistiques, mais aussi de soutenir les artistes en leur offrant des lieux pour présenter leurs travaux.

Deux propositions artistiques seront retenues dans le cadre de cet appel à projets

L'appel à projets s'adresse à des artistes professionnels d'envergure régionale et nationale :

- Le premier projet d'exposition devra privilégier la photographie et s'adressera aux jeunes artistes photographes (*Jusqu'à 30 ans*)
- Le second projet d'exposition devra s'inscrire sur les autres médiums (peinture, sculpture, installation, arts graphiques, design).

Conditions financières

La Ville de Périgueux s'engage sur les rémunérations et frais nommés ci-dessous.

- Droits de monstration des œuvres pour les deux mois : 1.500 € TTC
- Budget de production, dans la limite de 1.500 € TTC
- Défraiement (déplacement & frais de séjour) de l'artiste dans la limite de 500 € TTC.

Engagement de la Ville de Périgueux

La Ville de Périgueux apporte son soutien dans l'organisation de l'exposition :

- Mise à disposition de l'espace d'exposition.
- Présence d'un agent sur les temps de montage et de démontage de l'exposition.
- Possibilité selon disponibilité de mise à disposition d'un appartement sur le temps de montage et de démontage ainsi que le soir du vernissage. (Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention spécifique signée au moment de l'occupation des lieux.)
- Assurance des œuvres sur le lieu d'exposition.
- Communication (création d'un visuel et supports de communication, relations presse, réseaux sociaux).
- Organisation de temps de médiation en fonction du projet (*rémunération à définir avec la ville*)
- Prise en charge du vernissage.

Engagement de l'artiste

- Assure le transport aller/retour des œuvres.
- Mise en espace, montage et démontage de l'exposition.
- Accord pour la diffusion de son image, celle de ses œuvres sur tous les supports de communication relatifs à l'exposition.

La vente n'est pas autorisée sur le lieu exposition.

Jury de sélection

La sélection des candidatures sera assurée par un jury rassemblant autour du service culturel de la Ville de Périgueux, des personnalités qualifiées dans le champ des arts visuels (artistes, directeur ou directrice de structures, commissaires d'exposition, critiques d'art).

Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature comportera les éléments suivants :

- Un CV précisant le parcours, la formation, les expositions et/ou les résidences... (2 pages).
- Une note d'intention faisant apparaître les motivations de la candidate ou du candidat et détaillant ses axes de recherche. (2 pages maximum)
- Un portfolio ou un book (10 pages maximum).

L'ensemble des éléments doivent être transmis au format PDF dans un seul document.

La Visitation | Centre culturel - rue Littré 2400 Périgueux - perigueux-visitation.fr
Rens : 05 53 53 55 17 - appelaprojetsexpos@perigueux.fr



Les dossiers sont à envoyer à : appelaprojetsexpos@perigueux.fr
Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié.

Calendrier et renseignements

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2025

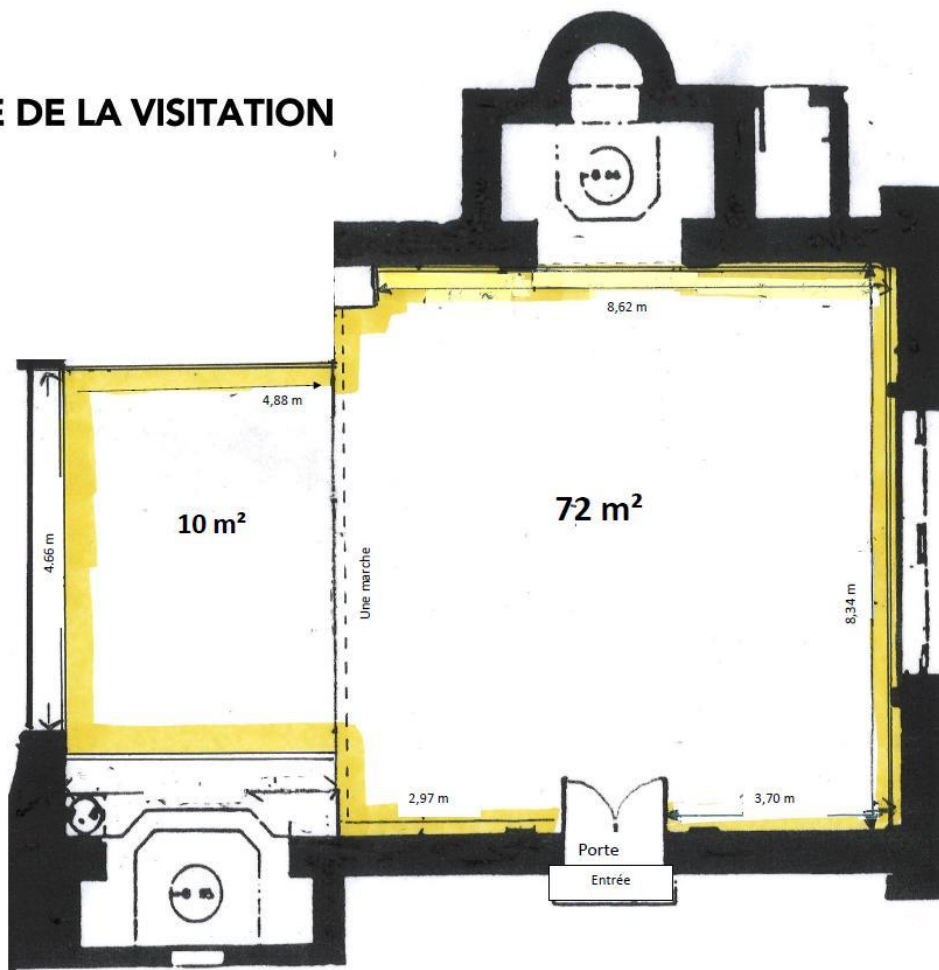
Réponse aux candidats : Fin novembre 2025

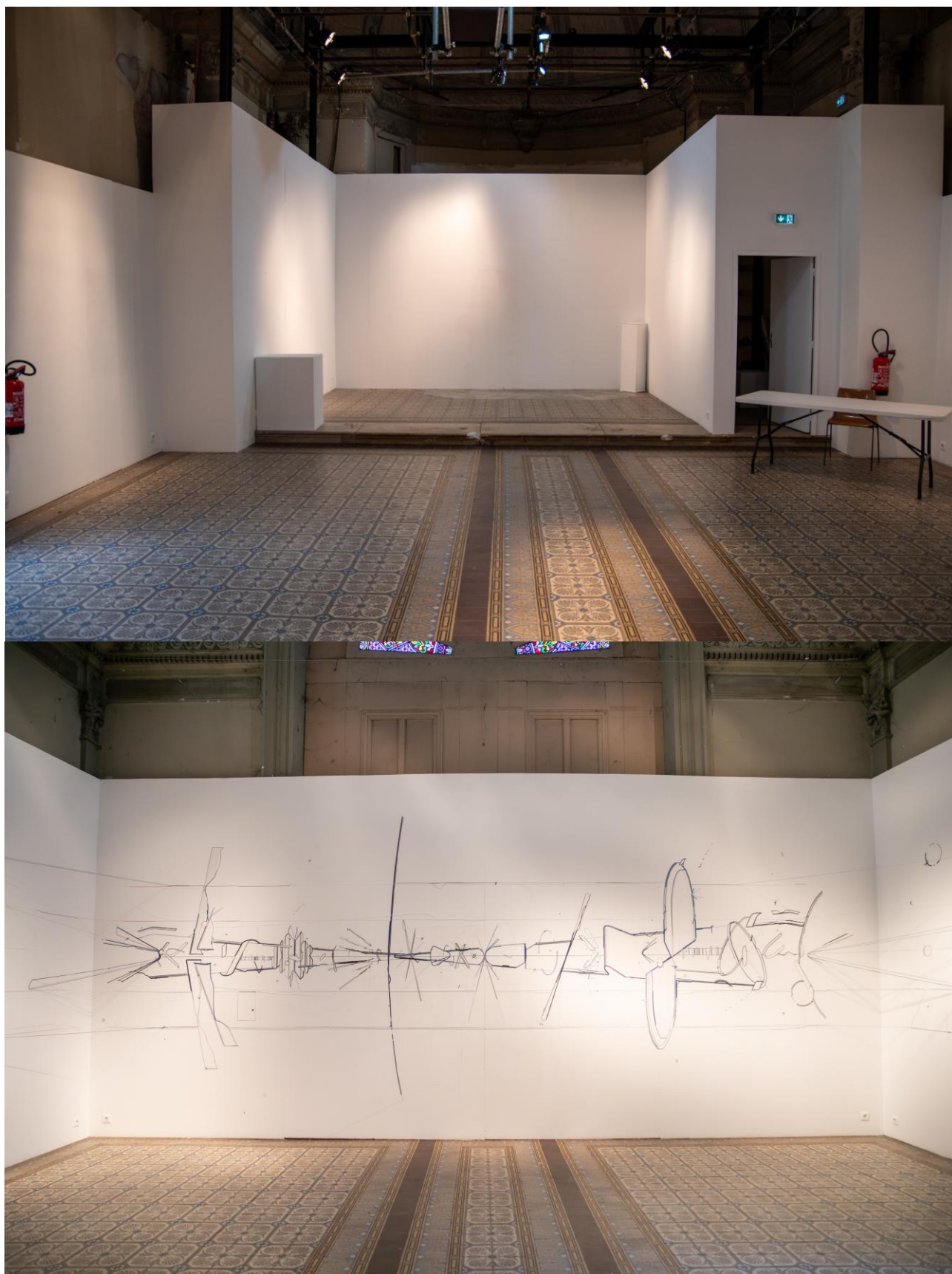
Renseignements : Dominique PREVOST - T. 05.53.53.55.17

ANNEXES

LA VISITATION

CHAPELLE DE LA VISITATION





Crédit photo : la petite souris

La Visitation | Centre culturel - rue Littré 2400 Périgueux - perigueux-visitation.fr
Rens : 05 53 53 55 17 - appelaprojetsexpos@perigueux.fr





Crédit photo : la petite souris



Crédit photo : la petite souris

SALLE D'EXPOSITION

